

Cellule maintien en emploi PSTL



- 1 MEDECIN DU TRAVAIL
- 1 ASSISTANTE SANTE AU TRAVAIL
- 3 INFIRMIERES
- 2 ASSISTANTES SOCIALES
- 2 PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

EMPLOYEUR / SALARIE / PARTENAIRE
vous adressez votre demande à ce courriel :

cellulemaintien@santetravail40.fr



L'assistante santé au travail va la relayer au médecin du travail référent

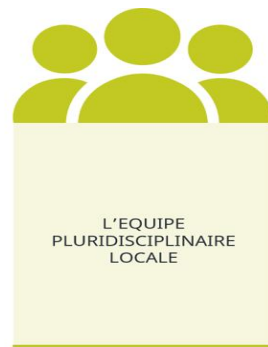
Les acteurs du maintien en emploi



Cap emploi
MLPH
AGEFIPH
Service médical assurance maladie
Service social CARSAT
CPAM
Médecin traitant
AVENIR ACTIFS
TRANSITION PRO NOUVELLE
AQUITAINE

Médecin du travail

- Anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire locale
- Réalise l'analyse des conditions de travail et conseille les employeurs.
- Réalise les examens médicaux.
- Prescrit et réalise des examens complémentaires en lien avec le travail.



L'EQUIPE
PLURIDISCIPLINAIRE
LOCALE

Infirmier/infirmière

Assure les visites, recueille les données de santé au travail, dispense les conseils et les informations en santé au travail.

Ergonome

Analyse les situations de travail. (étude de poste, conseil en organisation, aménagement, conception, sensibilisations)

Technicienne Hygiène et sécurité/Assistante technique santé au travail/ Intervenants en qualité hygiène et sécurité / chimiste

Participe à l'identification des risques, aux missions de diagnostic, de conseil, d'appui pour les acteurs de l'entreprise.

Assistante sociale

Informe sur l'accès aux droits et aides possibles. Co -construit avec le salarié le parcours de maintien en emploi et coordonne avec les autres partenaires

Psychologue du travail

Analyse et favorise la compréhension des liens entre le travail et la santé. Analyse les capacités d'agir.